



Jean-Michel Rajaonarivony, Président de la Haute Cour Constitutionnelle de Madagascar

Ce 6 décembre 2010, en leur siège sis à Ambohidahy, Antananarivo, les membres de la Haute Cour Constitutionnelle (HCC) de Madagascar ont publié, de manière officielle, les résultats définitifs du référendum du 17 novembre 2010. Les voici :

Nombre d'électeurs inscrits : 7.151.223

Nombre de votants : 3.761.977

Taux de participation : 52,61%

Blancs et nuls : 179.423

Suffrages exprimés : 3.582.554

Oui : 2.657.962 (74,19%)

Non : 924.592 (25,81%)

Pour les détails, cliquez sur le lien suivant :

[Arrêt n° 01-HCC/AR du 6 décembre 2010](#)

Jeannot Ramambazafy – 6 octobre 2010